

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Habilités de communication orale et écrite	Permettre à l'enfant de développer ses capacités langagières pour entrer en relation avec autrui de manière positive.	E L'enfant utilise le langage afin d'exprimer ses besoins et ses émotions	1. Langage et émotions	Série d'animation de lecture, discussion avec les enfants et leur accompagnants, mise en place par des bénévoles dans les CPE et lors des événements familiaux comme les fêtes dans les villages.
		F Le parent connaît et utilise des stratégies soutenant le développement du langage de son enfant	2. Outils de stimulation du langage	Sensibilisation par des outils pratiques au besoin de lire et discuter des enfants.
		C La communauté participe et soutient les activités liées au développement du langage de l'enfant.	3. Soutien au développement du langage	Cette action est la continuité du comité «Mots réseaux» avec un mandat renouvelé et une plus grande implication dans la création et utilisation d'outils destinés aux enfants et leurs parents.
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Attitudes parentales	Renforcer le sentiment de compétence des parents sur l'éducation des enfants.	E L'enfant est exposé à une variété d'expériences éducatives avec le soutien du parent	4. Expériences éducatives	Permettre aux enfants de participer à des activités amusantes et interactives liées à la lecture et aux histoires dans plusieurs endroits de la MRC, et de participer à l'élaboration d'une histoire bien à eux.
		F Le parent se sent compétent et en confiance dans l'éducation de son enfant.	5. Sentiment de compétence	Il s'agit d'organiser des conférences pour les parents, leur donnant accès à différentes informations, comme organisé dans les plans précédents. De plus, une réflexion est envisagée sur la possibilité d'organiser un colloque Parents par les partenaires aux deux ans.
		C La communauté met en valeur la primauté du rôle éducatif des parents	6. Mettre en valeur les parents	Cette action consiste à continuer le réinvestissement du guide de développement 0 - 5 ans, former les équipes de travail à l'empowerment des parents et démarrer une réflexion sur nos stratégies d'intervention pour rejoindre les familles.
C COMMUNAUTÉ				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	Accroître la mobilisation active et concertée de la communauté autour de la petite enfance.	E L'enfant bénéficie de diverses activités offertes dans sa municipalité.	7. Activités variées	L'action consiste à mettre en place des activités variées et durables pour les enfants de moins de 5 ans dans la MRC: théâtre, bibliothèque ambulante et activités dans les marchés publics.
		F Les familles participent aux instances de concertation	8. Participation aux instances de concertation	Information et sensibilisation des parents sur leur pouvoir d'agir dans leur municipalités et la MRC.
		C Les acteurs de la MRC agissent en faveur de la petite enfance.	10. Fusion CAL - Table Petite Enfance 9. Alliances	Il s'agit de réaliser l'arrimage entre la Table de la Petite Enfance et le CAL. Il s'agit de travailler avec les bibliothèques, les municipalités et les commerçants pour que la petite enfance soit mieux prise en compte.